MODÈLE

**RÉSOLUTION D’ENGAGEMENT SUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ**

**RÉSOLUTION N° 100000**

ATTENDU QUE les scientifiques signalent un effondrement de la biodiversité qui menace la sécurité, la santé et l’alimentation des populations de toutes les régions du monde;

ATTENDU QUE devant cette urgence d’agir, le [Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-04-fr.pdf) a été adopté suite à la 15e Conférence des Parties (COP-15) qui s’est déroulée en décembre 2022;

ATTENDU QUE la crise de la biodiversité est transversale et complexe, les orientations du Cadre mondial sont ainsi destinées à l'ensemble des pouvoirs publics et de la société;

ATTENDU QUE la réussite de l’atteinte des cibles internationales dépend donc de l’action et de la coopération de tous les acteurs;

ATTENDU QUE des plusieurs États, villes et organismes dans le monde ont déjà fait part de leurs nouveaux engagements pour la protection de la biodiversité;

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec s’est engagé à adopter un [Plan nature 2030](https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/protection-de-la-biodiversite-quebec-annonce-650-m-en-vue-dun-ambitieux-plan-nature-pour-2030-44554) qui précisera comment la société québécoise participera à l’atteinte des objectifs et cibles du cadre mondial de la biodiversité;

ATTENDU QUE la biodiversité procure des bienfaits positifs à la population en plus de contribuer au caractère distinctif de la région grâce à ses paysages et son accès privilégié aux milieux naturels;

ATTENDU QUE l’ensemble des acteurs de la Capitale-Nationale sont ainsi appelés à agir en tant qu’ambassadeurs et ambassadrices de la biodiversité et à s’engager face à la préservation de celle-ci;

ATTENDU QUE [ajouter ou modifier des énoncés en fonction de ce que vous voulez exprimer]

IL EST PROPOSÉ PAR :

APPUYÉ PAR :

ET RÉSOLU :

Que [nom de votre organisation] s’engage :

à contribuer à l’atteinte des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et à soutenir la mise en œuvre du Plan nature 2030;

à travailler en concertation avec le Conseil régional de l’environnement - région de la Capitale-Nationale et les organisations alliées afin de préserver la biodiversité et freiner sa dégradation.

*Une fois signé, veuillez acheminer ce document à Mélanie Pelletier, Coordonnatrice de projets en milieux naturels au Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale à l’adresse suivante :* *melanie.pelletier@cre-capitale.org*